

## TIA

## Liste des TIA – techniciens d'inspections annuelles

Société	Téléphériques bicâbles, puisés, funiculaires, trains à crémaillère	Téléphériques monocâbles à attaches fixes ou débrayables, double monocâble.	Tapis	Echéance agrément	adresse	Code Postal	Ville	Mél
ALPES VERIF	X	X	X	22/04/2024	Chez R. Petratto, 252 chemin de la Villette	38660	Sainte-Marie d'Alloix	jeremy.palfroy@alpesverif.fr regis.petratto@alpesverif.fr fabrice.baptiste@alpesverif.fr
ALTI-CONTRÔLES	X	X	(X)	30/01/2022	La Bottière	74230	Serraval	alti-contrôles@orange.fr
CIME	X	X	X	10/04/2024	160, grande rue	73210	Aime-la-Plagne	g.mournet.cime@free.fr
COREME	X	X	X	23/02/2022	51 chemin amédée V le grand	73000	Chambéry	coreme@free.fr
DCSA	X	X	X	19/10/2023	43, bd des alpes	38240	Meylan	info@dcsa.fr
DEKRA	X	X	X	25/06/2023	Siège Social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, PB308. Pôle Montagne : 695, avenue Paul Louis Merlin – Espace Merlin	87008 73800	Limoges Cedex 1 Montmélian	stephane.grouiller@dekra.com ; david.ribeiro@dekra.com denis.basset@dekra.com
ERIC	X	X	X	01/12/2023	13 bis, rue des tuileries	38170	Seyssinet-Pariset	eric@cabinet-eric.com
OCIRM	X	X	X	15/03/2021	7A, rue des Trois Archanges	65100	Lourdes	yves.estebenet@ocirm.com
PYREM	X	X	X	03/03/2021	4, rue des Nobles	09120	Dallou	oliviervdp@pyrem.fr
TIM	X	X	X	20/03/2024	146, route de grenoble (St Pierre d'Allevard)	38830	Crêts-en-Belledonne	contact@tim-ingenierie.com
TRANSCABLE-HALEC	X	X	(X)	05/10/2021	15, rue alain fourmier	38920	Crolles	david.gerin@fr.bureauveritas.com
VIBRALTO	X	X	(X)	01/01/2021	23, impasse de la colinière	38760	Varces Allières et Risset	laurent.pagnocca@vibralto.eu

(X) : tout TIA RM est présumé compétent pour les IA Tapis cf. article 50 de l'arrêté du 29/09/2010 modifié

Ces documents n'ont qu'une valeur indicative et n'engagent pas juridiquement le service.  
Ils ne vous dispensent pas de demander la décision notifiant son agrément à un organisme.  
Conformément à la réglementation en vigueur, un agrément peut être suspendu ou retiré  
lorsque le maître d'œuvre ou le vérificateur ne répond plus aux conditions  
posées lors de la délivrance de son agrément ou s'il est constaté un manquement à ses obligations